

## Réunion de suivi de l'accord !

Aujourd'hui, nous avons rencontré la Direction dans le cadre d'une commission de suivi. Différents sujets ont été traités avec, comme d'habitude, des réponses que nous ne jugeons pas satisfaisantes. La Direction ne semble pas consciente de la nécessité (urgente) d'apaisement au sein de la population PNC.

### Congés Payés et reliquats

La décision de la Direction est... **de repousser le tas de sable à fin mars** pour étudier les cas individuels. Son souhait serait d'effacer les reliquats DE CP des PNC qui n'auraient pas posé (ou pas assez) de CP. En résumé, elle effacerait des reliquats de CP pour certains et pas pour d'autres. **Soyez assurés que nous ne laisserons pas faire !**



### Retenues sur Paie



De gros soucis sur le logiciel paie en ce moment. La responsable paie nous confirme que pour toute **retenue supérieure à 100€**, le **salarié sera contacté pour établir un échelonnement**. Si cela n'est pas le cas, contactez-nous !

### Prime Macron

La prime Macron est proratisée en fonction du temps de présence. De même, le seuil pour l'obtenir est proratisé. Vous trouverez ci-dessous les seuils de proratisation et la prime correspondante :

Rythme	Salaires annuel (brut)	Prime (net)
50% (6mois OFF)	26 972,46 €	200 €
58% (5 mois OFF)	31 288,05 €	232 €
66% (4 mois OFF)	35 603,65 €	264 €
75% (3 mois OFF)	40 458,69 €	300 €
80% (TAM)	43 155,94 €	320 €
83% (2 mois OFF)	44 774,28 €	332 €
92% (1 mois OFF)	49 629,33 €	368 €
100%	53 944,92 €	400 €



## Prime biseau CDI

Les personnes qui ont vu leur rémunération baissée suite à l'évolution de la grille de rémunération et de la prime biseau devrait voir leur prime revalorisée afin d'éviter cette perte de salaire.



## Prime biseau CDD

**Des mois que l'UNAC lutte pour rétablir cette injustice ! Les CDD présents avant juillet 2017 et titularisés avant fin 2019 devraient avoir enfin droit à la prime biseau (de manière rétroactive).** Nous attendons cependant des écrits de la part de la Direction.



## Mobilités :

Pour les **C/C**, il y aura à la saison été :

- 6 mobilités C/C vers CDG
- 4 mobilités C/C vers LYS
- 1 mobilité C/C vers LIL
- 1 permutation entre ORY et CDG

Pour les **PNC** :

- 12 mobilités PNC vers CDG
- 2 mobilités PNC vers LYS

## Affectations C/C Temporaires

Sur le premier stage :

- 6 C/C ont été basés CDG
- 4 C/C ont été basés à ORY

Sur le second stage :

- 3 C/C seront basés CDG
- 7 C/C seront basés à ORY



**Des questions ?**

**Contactez vos représentants UNAC !**

[bureau@unachop.com](mailto:bureau@unachop.com)

**Votre confiance nous engage !**



**Adhérez en ligne !**

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

